

(Container Label)



GRUPE	1A	INSECTICIDE/ NÉMATOCIDE
-------	----	-------------------------

## **VYDATE™ INSECTICIDE/NÉMATOCIDE**

LIQUIDE SOLUBLE DANS L'EAU

RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

**PRINCIPE ACTIF:** Oxamyle 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 17995 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES NE PAS

APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES  
CONTIENT DU MÉTHANOL.  
PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.  
PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU OU D'INHALATION.  
NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS DE 0°C.

**DANGER**  **POISON**

**CONTENU NET:** 10 L

**Corteva Agriscience Canada Company**

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, Alberta  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Si des symptômes avant-coureurs apparaissent (voir SYMPTÔMES AVANT-COUREURS sur le panneau latéral), voir le médecin.

Consulter le panneau latéral en ce qui concerne les précautions à prendre.

## MISES EN GARDE

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE
- DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES
- CONTIENT DU MÉTHANOL.
- PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.
- PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION CUTANÉE OU D'INHALATION.
- NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS 0 °C.
- Lors du mélange, du chargement, de l'application ou d'une autre manipulation, porter:
  - Une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon
  - Des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau tel que du plastique stratifié à rôle de barrière, du caoutchouc butyle, du néoprène, du polychlorure de vinyle (PVC), du viton ou du caoutchouc nitrile
  - Des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes
  - Des lunettes protectrices (ou de préférence un écran facial panoramique)
  - Un tablier résistant aux produits chimiques lors du nettoyage du matériel, du mélange et du chargement
- Les gants devraient être lavés au savon et à l'eau après usage et remplacés régulièrement.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver soigneusement lorsqu'on a manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- S'assurer qu'il n'y a ni animaux ni humains dans la zone traitée, pendant l'application et aussi longtemps que le produit risque d'être emporté par le vent.
- Appliquer seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- Ne pas ranger le produit à proximité de la nourriture (qu'elle soit destinée aux animaux ou aux humains).
- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard formés par la pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

## PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE - VOIR LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT LORSQU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

L'oxamyl est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment des malaises, une faiblesse musculaire, des étourdissements et des sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, vomissement, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés.

Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que les activités de la cholinestérase sanguine soient déprimées étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

**SYMPTÔMES AVANT-COUREURS** : L'empoisonnement à l'oxamyle produit des effets reliés à l'activité anticholinestérase: faiblesse, vision embrouillée, mal de tête, nausée, crampes abdominales, malaises dans la poitrine, constriction des pupilles, transpiration, ralentissement du pouls, tremblements.

L'inhalation ou les contacts cutanés répétés avec le Vydate™ Insecticide/Nématocide ou d'autres pesticides à base d'organophosphate et de carbamate peuvent accroître progressivement la susceptibilité aux empoisonnements sans susciter aucun symptôme.

#### AVIS AU MÉDECIN

**TRAITEMENT**: - Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer par intraveineuse des doses de 1,2 à 2,0 mg, à intervalle de 10 à 30 minutes, jusqu'à ce que l'atropinisation soit réalisée. Maintenir l'atropinisation jusqu'à ce que le malade se soit remis. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou de donner de l'oxygène. Interdire l'exposition à tout autre agent inhibiteur de la cholinestérase tant que le rétablissement n'est pas assuré.

Ne pas utiliser 2-PAM en case d'exposition au seul Vydate Insecticide/Nématocide.

Toutefois, en cas d'exposition au Vydate Insecticide/Nématocide et à un insecticide à base d'organophosphate, 2-PAM peut être utilisé en combinaison avec le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas administrer de morphine.

#### **Mélange, chargement et application**

Porter une combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible approuvée par le National Institute of Occupational Safety & Health (NIOSH) contre les vapeurs organiques munie d'un préfiltre approuvée pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application de pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Il n'est pas nécessaire de porter des gants résistant aux produits chimiques au cours d'opérations d'application au moyen d'une rampe de pulvérisation, mais il faut en porter les opérations de nettoyage et de réparation.

#### **Pulvérisation à l'aide d'un réservoir dorsal sur les framboises**

Porter une combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvée pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application du pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation.

Ne pas manipuler plus de 4 kilogrammes de matière active dans une journée (approximativement 1,8 ha à une dose de 2,24 kg m.a/ha). Ces restrictions sont en place pour réduire au minimum l'exposition des préposés à l'application. Le traitement doit être effectué par le même préposés pendant plusieurs jours différents ou à l'aide de plusieurs préposés pendant une journée.

#### **Pulvérisation à jet porté sur les pommiers ne produisant pas de fruit**

Dans le cas de la pulvérisation à jet porté, porter une combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un

appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvée pour le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application de pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation.

S'il faut manipuler plus de 20 kilogrammes de matière active en une journée (approximativement 12 hectares à une dose de 1,68 kg m.a./ha), utiliser une cabine fermée assurant une protection physique et respiratoire adéquate (présence d'un dispositif de filtration antipoussières ou antibrouillards et/ou de purification des vapeurs et des gaz.) La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine. Porter un chemise à manches longues, un pantalon long ainsi que des chaussures et des chaussettes. Il n'est pas nécessaire de porter un appareil respiratoire avec un cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH et des gants résistant aux produits chimiques à l'intérieur de la cabine fermée, mais ils doivent être portés au moment de quitter la cabine fermée pendant le calibrage, le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Porter TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle inscrites sur l'étiquette au moment de quitter la cabine fermée dans le site traité. Une fois que ces pièces d'équipement ont été portées dans un site traité, elles doivent être enlevées avant d'entrer de nouveau dans la cabine fermée. En cas d'urgence, il faut disposer immédiatement de TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle inscrites sur l'étiquette et rangées dans un contenant résistant aux produits chimiques pour une utilisation rapide.

#### **Pulvérisation agricole à l'aide d'une rampe d'aspersion au sol sur les pommes de terre**

Porter une combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application du pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Il n'est pas nécessaire de porter des gants au cours des opérations d'application au moyen d'une rampe de pulvérisation, mais il faut en porter pour les opérations de nettoyage et de réparation.

S'il faut manipuler plus de 125 kilogrammes de matière active en une journée (approximativement 175 hectares à une dose de 0,72 kg m.a./ha), utiliser un système fermé de mélange et de chargement et une cabine fermée assurant une protection physique et respiratoire (présence d'un dispositif de filtration antipoussières ou antibrouillards et/ou de purification des vapeurs et des gaz). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine. Il n'est pas nécessaire de porter un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH et des gants résistant aux produits chimiques à l'intérieur de la cabine fermée, mais ils doivent être portés au moment de quitter la cabine fermée pendant le calibrage, le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Porter TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle inscrites sur l'étiquette au moment de quitter la cabine dans le site traité. Une fois que ces pièces d'équipement ont été portées dans un site traité, elles doivent être enlevées avant d'entrer de nouveau dans la cabine fermée. Il faut disposer immédiatement de TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle indiquées sur l'étiquette et rangées dans un contenant résistant aux produits chimiques pour une utilisation rapide en cas d'urgence.

#### **NATURE DE LA RESTRICTION**

Ce produit doit être entreposé et étalé à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans son contenant original, à l'écart des engrais, des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou autour de la maison. Garder le contenant bien fermé.

## **MODE D'EMPLOI**

Vydate Insecticide/Nématocide devrait être utilisé uniquement de la manière recommandée sur la présente étiquette ou dans la documentation offerte par l'entremise des concessionnaires locaux de Corteva Agriscience Canada Company.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Ne pas appliquer directement sur les plans d'eau.

Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Éviter l'application quand des pluies sévères sont prévues.

Ne pas pulvériser là où il y a risque de ruissellement. La contamination des zones aquatiques causées par le ruissellement peuvent être réduites en incluant une zone de verdure entre la zone traitée et un cours d'eau. Pour réduire le ruissellement du produit à partir des zones traitées jusque dans les habitats aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent favoriser le ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées à prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols compactés, ou de texture fine comme les sols argileux).

Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive, ou lorsque le vent souffle à plus de 10 km/heure.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

## **DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flamme nue. Garder le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien aéré.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les abeilles, les oiseaux, les mammifères et les organismes aquatiques. Ne pas appliquer ce produit lorsque les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.

Ne pas appliquer directement sur les plans d'eau.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se

départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



**GROUPE** **1A** **INSECTICIDE/ NÉMATOCIDE**

## **VYDATE™ INSECTICIDE/NÉMATOCIDE**

LIQUIDE SOLUBLE DANS L'EAU RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**PRINCIPE ACTIF:** Oxamyle 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 17995 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES NE PAS

APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES  
CONTIENT DU MÉTHANOL.  
PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.  
PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU OU D'INHALATION.  
NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS DE 0 °C.

**DANGER**  **POISON**

**CONTENU NET:** 10 L

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, Alberta  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Si des symptômes avant-coureurs apparaissent (voir SYMPTÔMES AVANT-COUREURS sur le panneau latéral), voir le médecin.

Consulter le panneau latéral en ce qui concerne les précautions à prendre.

## **MISES EN GARDE**

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE
- DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES
- CONTIENT DU MÉTHANOL.
- PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.
- PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'ABSORPTION CUTANÉE OU D'INHALATION.
- NE PAS EMMAGASINER EN DESSOUS 0 °C.
- Lors du mélange, du chargement, de l'application ou d'une autre manipulation, porter:
  - Une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon
  - Des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau tel que du plastique stratifié à rôle de barrière, du caoutchouc butyle, du néoprène, du polychlorure de vinyle (PVC), du viton ou du caoutchouc nitrile
  - Des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes
  - Des lunettes protectrices (ou de préférence un écran facial panoramique)
  - Un tablier résistant aux produits chimiques lors du nettoyage du matériel, du mélange et du chargement
- Les gants devraient être lavés au savon et à l'eau après usage et remplacés régulièrement.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver soigneusement lorsqu'on a manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- S'assurer qu'il n'y a ni animaux ni humains dans la zone traitée, pendant l'application et aussi longtemps que le produit risque d'être emporté par le vent.
- Appliquer seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, d'utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- Ne pas ranger le produit à proximité de la nourriture (qu'elle soit destinée aux animaux ou aux humains).
- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard formés par la pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

## **PREMIERS SOINS**

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE - VOIR LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT LORSQU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

L'oxamyl est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment des malaises, une faiblesse musculaire, des étourdissements et des sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, vomissement, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés.

Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que les activités de la cholinestérase sanguine soient déprimées étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

**SYMPTÔMES AVANT-COUREURS:** L'empoisonnement à l'oxamyle produit des effets reliés à l'activité anticholinestérase: faiblesse, vision embrouillée, mal de tête, nausée, crampes abdominales, malaises dans la poitrine, constriction des pupilles, transpiration, ralentissement du pouls, tremblements.

**L'INHALATION OU LES CONTACTS DE LA PEAU RÉPÉTÉS AVEC LE VYDATE™ INSECTICIDE/NÉMATOCIDE OU D'AUTRES PESTICIDES À BASE D'ORGANOPHOSPHATE ET DE CARBAMATE PEUVENT ACCROÎTRE PROGRESSIVEMENT LA SUSCEPTIBILITÉ AUX EMPOISONNEMENTS SANS SUSCITER AUCUN SYMPTÔME.**

#### AVIS AU MÉDECIN

**TRAITEMENT:** - Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer par intraveineuse des doses de 1,2 à 2,0 mg, à intervalle de 10 à 30 minutes, jusqu'à ce que l'atropinisation soit réalisée. Maintenir l'atropinisation jusqu'à ce que le malade se soit remis. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou de donner de l'oxygène. Interdire l'exposition à tout autre agent inhibiteur de la cholinestérase tant que le rétablissement n'est pas assuré.

Ne pas utiliser 2-PAM en case d'exposition au seul Vydate Insecticide/Nématocide.

Toutefois, en cas d'exposition au Vydate Insecticide/Nématocide et à un insecticide à base d'organophosphate, 2-PAM peut être utilisé en combinaison avec le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas administrer de morphine.

#### **Mélange, chargement et application**

Porter une combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible approuvée par le National Institute of Occupational Safety & Health (NIOSH) contre les vapeurs organiques munie d'un préfiltre approuvée pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application de pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Il n'est pas nécessaire de porter des gants résistant aux produits chimiques au cours d'opérations d'application au moyen d'une rampe de pulvérisation, mais il faut en porter les opérations de nettoyage et de réparation.

#### **Pulvérisation à l'aide d'un réservoir dorsal sur les framboises**

Porter une combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvée pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application du pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation.

Ne pas manipuler plus de 4 kilogrammes de matière active dans une journée (approximativement 1,8 ha à une dose de 2,24 kg m.a./ha). Ces restrictions sont en place pour réduire au minimum l'exposition des préposés à l'application. Le traitement doit être effectué par le même préposés pendant plusieurs jours différents ou à l'aide de plusieurs préposés pendant une journée.

#### **Pulvérisation à jet porté sur les pommiers ne produisant pas de fruit**

Dans le cas de la pulvérisation à jet porté, porter un combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvée pour le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application de pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation.

S'il faut manipuler plus de 20 kilogrammes de matière active en une journée (approximativement 12 hectares à une dose de 1,68 kg m.a./ha), utiliser une cabine fermée assurant une protection physique et respiratoire adéquate (présence d'un dispositif de filtration antipoussières ou antibrouillards et/ou de purification des vapeurs et des gaz.) La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine. Porter un chemise à manches longues, un pantalon long ainsi que des chaussures et des chaussettes. Il n'est pas nécessaire de porter un appareil respiratoire avec un cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH et des gants résistant aux produits chimiques à l'intérieur de la cabine fermée, mais ils doivent être portés au moment de quitter la cabine fermée pendant le calibrage, le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Porter TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle inscrites sur l'étiquette au moment de quitter la cabine fermée dans le site traité. Une fois que ces pièces d'équipement ont été portées dans un site traité, elles doivent être enlevées avant d'entrer de nouveau dans la cabine fermée. En cas d'urgence, il faut disposer immédiatement de TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle inscrites sur l'étiquette et rangées dans un contenant résistant aux produits chimiques pour une utilisation rapide.

#### **Pulvérisation agricole à l'aide d'une rampe d'aspersion au sol sur les pommes de terre**

Porter une combinaison de travail par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application du pesticide ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Il n'est pas nécessaire de porter des gants au cours des opérations d'application au moyen d'une rampe de pulvérisation, mais il faut en porter pour les opérations de nettoyage et de réparation.

S'il faut manipuler plus de 125 kilogrammes de matière active en une journée (approximativement 175 hectares à une dose de 0,72 kg m.a./ha), utiliser un système fermé de mélange et de chargement et une cabine fermée assurant une protection physique et respiratoire (présence d'un dispositif de filtration antipoussières ou antibrouillards et/ou de purification des vapeurs et des gaz). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine. Il n'est pas nécessaire de porter un appareil respiratoire avec une cartouche de protection amovible, approuvée par le NIOSH contre les vapeurs organiques, et munie d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée pour les pesticides et approuvée par le NIOSH et des gants résistant aux produits chimiques à l'intérieur de la cabine fermée, mais ils doivent être portés au moment de quitter la cabine fermée pendant le calibrage, le nettoyage et la réparation de l'équipement de pulvérisation. Porter TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle inscrites sur l'étiquette au moment de quitter la cabine dans le site traité. Une fois que ces pièces d'équipement ont été portées dans un site traité, elles doivent être enlevées avant d'entrer de nouveau dans la cabine fermée. Il faut disposer immédiatement de TOUTES les pièces de l'équipement de protection individuelle indiquées sur l'étiquette et rangées dans un contenant résistant aux produits chimiques pour une utilisation rapide en cas d'urgence.

### **NATURE DE LA RESTRICTION**

Ce produit doit être entreposé et étalé à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposage le produit dans son contenant original, à l'écart engrais, des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou autour de la maison. Garder le contenant bien fermé.

### **MODE D'EMPLOI**

Vydate Insecticide/Nématocide devrait être utilisé uniquement de la manière recommandée sur la présente étiquette ou dans la documentation offerte par l'entremise des concessionnaires locaux de Corteva Agriscience Canada Company.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

### **Dose maximale**

La dose maximale d'application doit être diminuée de 2,244 kg m.a./ha à 1,68 kg m.a./ha pour les traitements foliaires à l'oxamyl sur les pommiers ne produisant pas de fruit.

### **Délai d'attente minimum entre les traitements**

Pour les pommes de terre, restreindre le nombre de traitements à un maximum de deux avec un intervalle d'au moins 14 jours entre les applications.

### **Mélanges en réservoir**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

### **DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flamme nue. Garder le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien aéré.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les abeilles, les oiseaux, les mammifères et les organismes aquatiques. Ne pas appliquer ce produit lorsque les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.

Ne pas appliquer directement sur les plans d'eau.

Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Éviter l'application quand des pluies sévères sont prévues.

Ne pas pulvériser là où il y a risque de ruissellement. La contamination des zones aquatiques causées par le ruissellement peuvent être réduites en incluant une zone de verdure entre la zone traitée et un cours d'eau. Pour réduire le ruissellement du produit à partir des zones traitées jusque dans les habitats aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent favoriser le ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées à prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols compactés, ou de texture fine comme les sols argileux).

Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive, ou lorsque le vent souffle à plus de 10 km/heure.

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant le matériel ou en éliminant les déchets.

### **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **MODE D'EMPLOI**

#### **PRÉPARATION DE LA SOLUTION**

Remplir le quart ou la moitié du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau. Ajouter le Vydate Insecticide/Nématocide directement au réservoir (les quantités sont indiquées ci-dessous), puis finir de remplir celui-ci. Il n'est pas nécessaire d'agiter le mélange. Toujours porter des gants pour manier les contenants ou le matériel contaminé.

#### **POMMIERS NON PRODUCTIFS**

(Arbres ne devant pas porter de fruits dans les 12 mois suivant l'application)

#### **NÉMATODES: Nématodes des racines. Traitement par trempage**

Ajouter 1,25 L de Vydate Insecticide/Nématocide par 1 000 L d'eau. Appliquer la solution au taux de 3,5 à 10 L dans un rayon d'environ un demi-mètre autour de la base de chaque arbre pour couvrir la zone des racines.

Appliquer au printemps lorsque la croissance active des racines et des feuilles commence sur les jeunes fouets et les jeunes pommiers établis non productifs. La température devrait être supérieure à 7°C. Ne pas appliquer aux arbres qui souffrent d'un stress hydrique ou qui ne sont pas en croissance active. Ne pas tremper les racines du des produits de pépinières.

#### **Traitement par trempage et traitement foliaire**

Pour de meilleurs résultats, appliquer un traitement par trempage et un traitement foliaire à forte concentration. Procéder quand la croissance débute.

### **Traitement foliaire**

Ajouter de 4,1 à 7 litres de Vydate Insecticide/Nématocide par 1 000 L d'eau sous forme de pulvérisation diluée. Pulvériser jusqu'au point d'écoulement. Ne pas appliquer plus de 7 litres de Vydate Insecticide/Nématocide par hectare au cours d'une même pulvérisation. Faire la première pulvérisation lorsque les feuilles ont atteint leur taille normale ou lorsque les plants sont en période de croissance active. Faire trois applications sur une période de 2 ou 3 semaines. Ne pas appliquer sur les plants qui sont sous un stress hydrique ou qui ne sont pas en période de croissance active. Ce traitement supprimera également les insectes présents au moment de la pulvérisation. Voir la liste de ces insectes ci-dessous.

### **INSECTES, MITES ET ACARIENS**

Incluant le puceron vert et le puceron rose du pommier, les cicadelles, enrouleuses, punaises ternes, mineuses des feuilles, phytoptes du pommier, tétranyques à deux points et tétranyques rouges du pommier.

### **Traitement foliaire**

Ajouter de 1,5 à 3 litres de Vydate Insecticide/Nématocide par 1,000 L d'eau et pulvériser sous forme de pulvérisation diluée. Pulvériser jusqu'au point d'écoulement. On ne doit toutefois pas appliquer plus de 7,0 litres de Vydate Insecticide/Nématocide par hectare au cours d'une même pulvérisation. Appliquer selon les besoins pour maintenir la suppression.

Ne pas faire plus d'une application par période de 14 jours. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.

### **POMMES DE TERRE**

#### **Insectes**

Doryphore de la pomme de terre, altises, puceron vert des pêchers, puceron de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre, punaises ternes.

### **Traitement foliaire**

Ajouter de 2,3 à 3 litres de Vydate Insecticide/Nématocide dans 300 à 900 litres d'eau par hectare. La pulvérisation doit être assez abondante pour bien mouiller le feuillage. Première application lors de l'apparition des insectes et répéter toutes les semaines ou au besoin.

Préparer une solution faiblement concentrée si l'infestation est légère et une solution fortement concentrée en cas d'infestation grave ou d'infestation par les pucerons. Ne pas utiliser à moins de 7 jours de la récolte.

### **NOTE**

Vydate Insecticide/Nématocide ne supprimera pas les doryphores de la pomme de terre résistants aux carbamates.

Ne pas faire plus de 2 applications par saison.

### **FRAMBOISES**

Vydate Insecticide/Nématocide est recommandé pour la suppression des nématodes des racines dans les framboises. Pour le traitement par bassinage du sol seulement.

### **Traitement par trempage**

Faire une application à l'automne avant le 31 octobre. Utiliser une dose de 9,35 L/ha pour le traitement par trempage sur les framboisiers. Appliquer une fois par période de 12 mois seulement. Ne pas appliquer au printemps.

Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans la zone traitée durant les 12 heures suivant l'application.

**Délai de sécurité**

Culture	Activité	Délai de sécurité
Pommiers ne produisant pas de fruit	Taille manuelle, dépistage, tuteurage	7 jours
	Éclaircissage manuel	32 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Framboises	Toutes les activités	12 heures
Pommes de terre	Irrigation (installation manuelle)	3 jours
	Épuration	1 jour
	Toutes les autres activités	12 heures

**Restrictions générales d'utilisation****Application au moyen d'un pulvérisateur de grandes cultures**

**NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la taille moyenne correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Biological Engineers (ASABE).

**Application au moyen d'un pulvérisateur à jet porté**

**NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses qui pointent vers l'extérieur, lors de l'application à l'extrémité des rangées et dans les rangées extérieures. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h au site d'application, d'après des lectures prises à l'extérieur de la zone de traitement, côté au vent.

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

**ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION**

Le tableau ci-dessous indique les zones tampons sans pulvérisation requises entre le point d'application directe et la bordure la plus rapprochée, sous le vent, des habitats terrestres vulnérables (p.ex. prairies, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, grands pâturages libres, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (p. ex. lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables les plus proches de ce point.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour la protection de :					
		Habitats aquatiques d'une profondeur de :			Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :		
		< 1 m	1 à 3 m	> 3 m	< 1 m	1 à 3 m	> 3 m
Pulvérisateur agricole*	Pommes de terre	2	1	0	1	0	0
	Framboisiers	3	1	1	2	1	0
Pulvérisateur à jet porté (début de croissance)	Pommiers ne produisant pas de fruits	33	21	10	25	13	4
		24	14	4	16	6	2

\*Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons sans pulvérisation au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon sans pulvérisation figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon sans pulvérisation figurant sur l'étiquette de 30%.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, Vydate Insecticide/Nématocide contient un insecticide appartenant au groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Vydate Insecticide/Nématocide et à d'autres insecticides ou nématocides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou nématocides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Vydate Insecticide/Nématocide ou les insecticides/nématocides du même groupe 1A avec des insecticides/nématocides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Évitez d'excéder le nombre maximum des applications par saison conformément aux "MODE D'EMPLOI" pour chaque type de récolte. Évitez les pulvérisateurs consécutives de Vydate Insecticide/Nématocide ou d'autres insecticides dans le même groupe dans une saison.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides ou les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec le représentant local de Corteva Agriscience Canada Company ou composer le numéro sans frais de Corteva Agriscience Canada Company 1 800 667-3852.

### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit en vertu de brevets d'autres pays que le Canada

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées